





L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'outil de recherche de la Coalition contre les sous-munitions et de la Campagne internationale pour interdire les mines 9, rue de Cornavin • CH-1201, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0320 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor@icblcmc.org • www.the-monitor.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ***Sous embargo jusqu'au 28 novembre à 10:00 (UTC+1)***

Une baisse spectaculaire du nombre de victimes de mines, des vies sauvées alors que le déminage et le financement atteignent des nouveaux sommets; mais l'utilisation de mines antipersonnel par le Yémen, un petit nombre d'Etats et des groupes armés doit être réglée de toute urgence.

(Genève, le 28 novembre 2013): En 2012, des records ont été établis avec le plus petit nombre de nouvelles victimes enregistrées, la plus grande superficie de terres contaminées dépolluées, et le plus grand niveau de financement international pour l'action contre les mines, selon le rapport 2013 de *l'Observatoire des mines*, le dernier rapport annuel de la Campagne internationale pour interdire les mines, publié aujourd'hui à Genève.

« La baisse continue du nombre de nouvelles victimes indique combien le Traité d'interdiction des mines de 1997 a réussi à satisfaire sa promesse essentielle de mettre un terme aux souffrances causées par ces armes, » a déclaré Jeff Abramson, rédacteur en chef du rapport et coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions. « Le taux de 10 victimes par jour pour l'année 2012 correspond à moins de la moitié de ce qui avait été rapporté quand l'Observatoire des mines a commencé à recenser les victimes en 1999, lorsque l'on dénombrait environ 25 victimes par jour, » a-t-il ajouté.

En 2012, les victimes causées par les mines, les engins explosifs improvisés déclenchés par les victimes, les restes d'armes à sous-munitions, et d'autres restes explosifs de guerre ont diminué à un total de 3 628, par rapport à 4 474 en 2011, devenant ainsi le plus petit niveau rapporté depuis 1999.

L'utilisation de mines antipersonnel a aussi significativement baissé en conséquence de l'adoption du Traité d'interdiction des mines, mais n'a pas complètement disparu. Le plus troublant sont les nouveaux éléments de preuves obtenus en 2013 indiquant que des forces loyales au gouvernement du Yémen—Etat membre du Traité d'interdiction des mines—ont planté des milliers de mines antipersonnel en 2011. L'utilisation de mines au Yémen est la première utilisation confirmée de mines antipersonnel par un Etat membre du traité (également connu sous le terme « d'Etat partie »). De plus, des allégations d'utilisation de mines antipersonnel persistent dans les Etats parties du Soudan, du Soudan du Sud et de la Turquie.

En vertu du Traité, les Etats parties ont pour interdiction d'utiliser, de produire, de stocker, ou de transférer des mines antipersonnel. L'utilisation de mines à Bani Jarmooz au Yémen a causé au moins 15 victimes civiles. Au total, il y a eu 263 victimes de mines ou de restes explosifs de guerre recensées dans le pays en 2012, par rapport à seulement 19 en 2011.

« Les Etats parties sont obligés d'enquêter sur l'utilisation de mines antipersonnel et de tenir pour responsables les auteurs de ces violations, » a déclaré Mark Hiznay, chercheur à *Human Rights Watch* et rédacteur de la section sur la politique d'interdiction du rapport 2013 de *l'Observatoire des mines*. « Le Yémen doit également prendre sans délais des mesures pour déminer et éviter toutes nouvelles victimes. »

Les forces gouvernementales dans deux Etats non partie au Traité, la Syrie et le Myanmar, ont utilisé des mines en 2012 et en 2013. Des groupes armés non étatiques en Afghanistan, en Colombie, au Myanmar, au

Pakistan, en Syrie, en Thaïlande, en Tunisie et au Yémen ont utilisé des mines antipersonnel en 2013, ce qui constitue le plus grand nombre de pays dans lesquels on constate l'utilisation de ces armes par des groupes armés non étatiques au cours de ces cinq dernières années. Les forces militaires dans la région sécessionniste du Haut-Karabagh ont également utilisé des mines antipersonnel en 2013.

Des records en matière de déminage et de soutien

En 2012, un niveau record d'au moins 281km² de zones minées ont été restitués suite à des opérations de déminage ou d'enquête—une augmentation par rapport aux 190km² atteints en 2011—détruisant environ 240 000 mines antipersonnel. De plus, environ 245km² de zone de combat ont été déminés en 2012—une augmentation par rapport aux 233 km² en 2011. Au cours de la dernière décennie, environ 1 981km² ont été restitués au cours d'opérations de déminage ou d'enquête, et plus de 3,3 millions de mines ont été retirées du sol.

En vertu de l'article 5 du Traité, les Etats parties doivent dépolluer toutes les zones minées connues sur leur territoire dans les 10 ans. Cinq Etats ont déclaré avoir achevé leur obligation de déminage en 2012 (la République du Congo, le Danemark, la Gambie, la Jordanie, et l'Ouganda) et au moins trois de plus devraient annoncer la réalisation de leur obligation de déminage la semaine prochaine, lors de la Réunion des Etats parties (le Bhoutan, la Hongrie, et le Venezuela).

En 2012, les donateurs et les Etats affectés ont contribué approximativement à 681 millions de dollars en support international et national pour l'action contre les mines, le total combiné le plus élevé jamais enregistré, et 19 millions de dollars de plus qu'en 2011. Le financement international a atteint à lui seul 497 millions de dollars, une augmentation de plus de 30 millions de dollars par rapport à 2011. De plus, l'Assemblée générale des Nations Unies a fourni plus de 113 millions de dollars en 2012 pour l'action contre les mines au cours de neuf opérations de maintien de la paix—une augmentation de 25% par rapport à 2011.

Cependant, tous les Etats n'ont pas augmenté leur soutien pour l'action contre les mines. Vingt donateurs ont contribué moins en 2012 qu'ils ne l'avaient fait en 2011. En un an, le Canada a diminué son financement de plus de 10 millions de dollars, ce qui correspond à la contribution annuelle la plus basse en provenance d'Ottawa depuis que le Traité d'interdiction des mines a été signé en 1999.

Parmi les autres principales conclusions du rapport:

- Avec la ratification par la Pologne du Traité d'interdiction des mines le 27 décembre 2012, il y a maintenant 161 Etats parties au Traité, dont tous les Etats membres de l'Union européenne.
- Collectivement, 87 Etats parties ont détruit plus de 47 millions de mines antipersonnel stockées, dont plus de 250 000 ont été détruites en 2012. Cependant, la Biélorussie, la Grèce et l'Ukraine demeurent en violation du Traité en n'ayant pas achevé la destruction de leurs stocks au cours de leur délai de quatre ans.
- Depuis 2009, des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'assistance aux victimes, tels que mesurés sur la base des engagements pris par les Etats parties au travers du Plan d' Action de Carthagène adopté la même année. Mais, des défis persistent, comme assurer que les programmes soient disponibles et durables, plus particulièrement dans les régions reculées.

Le rapport 2013 de *L'Observatoires des mines* sera publié le 28 novembre par la Campagne internationale d'interdiction des mines, avant la Treizième Réunion des Etats parties au Traité d'interdiction des mines, qui se déroulera à l'Office des Nations Unies à Genève du 2 au 5 décembre. Des informations détaillées et spécifiques à chaque Etat sont disponibles en ligne dans les rapports pays, tandis que le rapport présente une analyse globale des conclusions principales. Le rapport se concentre sur l'année 2012 et contient des informations mises à jour jusqu'en octobre 2013 dans certains cas.

FIN

À propos de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions

L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions (ICBL-CMC). L'ICBL a reçu le prix Nobel de la paix en 1997 pour son travail pour éradiquer les mines. L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonné par un comité de recherche et de suivi composé d'experts de l'ICBL-CMC et de représentants de quatre organisations non gouvernementales: Handicap International, *Human Rights Watch, Mines Action Canada*, et *Norwegian People's Aid*.

Liens:

- Le rapport 2013 de *L'Observatoire des mines* (disponible à partir du 28 novembre) http://www.the-monitor.org/lm/13
- Des rapports pays individuels http://www.the-monitor.org/cp
- Le site internet de la Campagne internationale pour interdire les mines http://www.icbl.org/
- Le site officiel du Traité d'interdiction des mines http://www.apminebanconvention.org/
- La Campagne internationale pour interdire les mines sur Facebook http://www.facebook.com/minefreeworld
- La Campagne internationale pour interdire les mines sur Twitter https://twitter.com/minefreeworld
- La Campagne internationale pour interdire les mines sur Flickr http://www.flickr.com/photos/minefreeworld/collections/
- La page Youtube de la Campagne internationale pour interdire les mines http://www.youtube.com/user/ICBLnetwork
- L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions sur Twitterhttps://twitter.com/MineMonitor

Pour plus d'informations ou pour une interview:

- Jared Bloch, Directeur Media et Communication, ICBL-CMC, Genève (UTC+1), Portable: +41-78-683-4407, Téléphone: +41-22-920-03-20, Email: jared@icblcmc.org
- Jeff Abramson, Coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, Genève (UTC+1), Portable: +41-77-436-94-11, Email: jeff@icblcmc.org